

RER Le Conseil d'Etat neuchâtelois présente son projet d'agglomération. Opération séduction à Berne



Didier Berberat, Thierry Grosjean et André Blattmann, chef de l'armée.



Eveline Widmer-Schlumpf et Gisèle Ory pendant la partie officielle.



Jean-Luc Vez, Office fédéral de la police, et Claude Nicati. KEYSTONE

BERNE
PASCAL HOFER

Berne, Palais fédéral, galerie des Alpes. A l'entrée, un grand panneau présente «Das Herzstück der Neuenburger S-Bahn» (la pièce maîtresse du RER neuchâtelois). A la sortie, deux heures plus tard, distribution de clés USB arborant les couleurs de ce même RER. Entre-temps, petits fours, «filets de palées et de perche à la neuchâteloise», saucisson de la même origine, le tout apprêté par un traiteur tout aussi neuchâtelois.

A propos de «gros poissons», on relève la présence de Fulvio Pelli (PLR/TI), Ueli Leuenberger (Verts/GE) ou Christian Levrat (PS/FR), d'une vingtaine

d'autres parlementaires fédéraux, parmi lesquels Géraldine Savary (PS/VD), Christian Lüscher (PLR/GE) et Hans Fehr (UDC/ZH), d'Ulrich Gygi, président du conseil d'administration des CFF, ou encore d'Eveline Widmer-Schlumpf, qui préside, elle, la Confédération. Il y a là bien plus que la centaine de personnes qui s'étaient inscrites (dont de nombreux édiles neuchâtelois), toutes invitées par le Conseil d'Etat pour présenter le projet d'agglomération (RUN pour les initiés) et de RER.

110 millions en jeu

Au café du Commerce, on dira que les autorités neuchâteloises ont d'autres choses à faire. Que l'argent du contribuable peut

être dépensé autrement. Et pourtant! C'est comme cela que ça marche, si l'on peut dire. Sans lobbying, sans réseautage, le canton de Neuchâtel a moins de chance d'obtenir les 110 millions de francs que lui versera peut-être la Confédération. «En l'état, il est impossible de dire si les projets de RER et de Transrun seront soutenus», a déclaré la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf dans son discours. Mais elle a ajouté: «La votation de la population neuchâteloise sera un signal fort adressé à Berne». Et surtout: «On se demande jusqu'à quand Monsieur le Grand Chambrelain sera l'apôtre de l'art de perdre son temps.»

«Quand on entend de tels propos, et quand on voit tous les parle-

mentaires et les cadres de l'administration fédérale qui sont ici, on se dit que nous avons bien fait de mettre sur pied cette manifestation», commentera le conseiller d'Etat Claude Nicati, en charge du dossier RER-Transrun.

Fulvio Pelli confirme: «Nous, les parlementaires, nous sommes conviés à de nombreuses manifestations de ce genre. Mais ici, ce n'est pas un groupe d'intérêt comme un autre qui se présente, mais un canton, de surcroît avec un bon projet. Ces rencontres sont importantes pour mettre des noms et des visages sur des dossiers qui arrivent lentement à nous. C'est du lobbying, mais c'est un lobbying sympathique, car il consiste à soutenir un projet utile pour la population neuchâteloise.»

Doyen des parlementaires neuchâtelois, le conseiller aux Etats Didier Berberat connaît les coulisses du Palais fédéral jusqu'au dernier recoin. Il utilise la même expression que le président du PLR suisse: «Une telle manifestation n'est pas suffisante pour faire aboutir un dossier, mais elle est nécessaire. Les politiciens sont des êtres humains, et ces rencontres permettent de faire connaissance, d'échanger, de mettre des noms et des visages sur les dossiers.»

Année cruciale

Le Chaux-de-Fonnier estime à environ une par session fédérale, donc quatre par année, les manifestations au cours desquelles un canton se présente

aux parlementaires. «C'est utile et nécessaire de sortir de ses murs de temps en temps. Les contacts entre les ministres cantonaux et la Berne fédérale ne sont finalement pas si nombreux.»

D'où les propos tenus (en français, allemand et italien) par Gisèle Ory, présidente du gouvernement neuchâtelois: «Le canton de Neuchâtel a besoin de tous ses amis et de tous les soutiens fédéraux.» Et de répéter le credo du Conseil d'Etat: «La présence de Neuchâtel à Berne aujourd'hui revêt un sens particulier. Elle intervient dans une année cruciale, où le canton doit décider s'il entend se doter d'un réseau de transports publics modernes, qui transformera la mobilité des habitants et l'accessibilité de l'Arc jurassien.»

8 MARS La Journée de la femme déborde de revendications. Avortement, crèches, égalité

Les revendications féministes, combat d'arrière-garde? Pas vraiment. Le remboursement de l'avortement remis en cause, l'égalité salariale en panne, les professions dites «féminines» (la vente, les crèches) sans convention collective: autant de thèmes qui seront mis en évidence demain 8 mars dans le canton, pour la Journée internationale de la femme.

D'abord, la fête: elle aura lieu au Muséum d'histoire naturelle, à Neuchâtel, de 12h à 21h. Repas canadien, conférence sur l'«écoféminisme», échange de souvenirs et d'analyses de 40 ans de combats, apéro-dégustation, film sur la longue lutte pour obtenir le droit à l'avortement.

L'avortement? Voilà au moins un acquis, pourrait-on penser, depuis l'entrée en vigueur de la «solution du délai» en 2002. Ben non: une initiative a été déposée pour biffer le remboursement par l'assurance maladie. Alors même que la réglementation actuelle a permis à la Suisse d'avoir un des taux d'avortement les plus bas au monde.

Du coup, la Marche mondiale des femmes, l'Association pour les droits de la femme, les femmes des syndicats et des partis de gauche repartent au combat: une lettre au Conseil fédéral et aux



On a fêté en 2011 les 30 ans de l'article constitutionnel sur l'égalité et les 20 ans de la loi d'application. Les femmes attendent toujours. KEYSTONE

députés pour qu'ils rejettent cette initiative, lancée par les milieux conservateurs du pays.

Le collectif organisateur de la journée s'intéressera aussi à quelques professions majoritairement féminines, plus exposées que d'autres. Par exemple les vendeuses, à qui les syndicats distribueront roses et mimosa le matin. Pour montrer la valeur et l'importance de leur travail. Mais aussi pour réclamer une convention collective au niveau national (une convention cantonale va entrer en vigueur).

Autre secteur sans convention collective: celui de la petite enfance (éducatrices de l'enfance, nurses, assistantes socio-éducati-

ves) – manque de places et réglementation disparate. A Neuchâtel, Peseux et Le Locle jeudi, La Chaux-de-Fonds samedi, une motion populaire pourra être signée pour demander l'appui du Grand Conseil. Elle sera déposée le 30 mars au Château.

Quant à l'inégalité salariale, elle reste d'actualité: toujours près de 20% de moins pour les femmes, malgré les 30 ans de l'article constitutionnel sur l'égalité et les 20 ans de la loi d'application, deux anniversaires fêtés l'an dernier. «Nous avons appris la patience, pas la résignation», dit Marianne Ebel, au nom de la Marche mondiale des femmes.

● FRANÇOIS NUSSBAUM

BNS Jean Studer est en pourparlers pour la présidence. Dernière année au Château?

Il avait dit qu'il y réfléchirait le jour venu (notre édition du 9 février). C'est désormais le cas: Jean Studer fait partie de quelques personnes qui pourraient prendre la présidence du conseil de la Banque nationale suisse (BNS). «Il y a actuellement des pourparlers entre la BNS et le Conseil fédéral», confie le conseiller d'Etat neuchâtelois, avant d'indiquer qu'il fait partie de ceux qui pourraient succéder à Hansueli Raggenbass. Ce dernier, fragilisé par l'affaire Hildebrand (ancien président de la direction générale), a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat.

Conflits d'intérêts

Dans le cas de Jean Studer, actuel vice-président de la BNS, les pourparlers portent notamment sur les questions que pose la nomination d'un conseiller d'Etat à la présidence de la BNS: «Il n'y a pas d'incompatibilité formelle entre les deux fonctions. Mais il peut y avoir des conflits d'intérêts, ce qui n'est pas heureux.» Sans parler d'autres paramètres encore, à commencer par la gestion du temps: «La présidence du conseil de la BNS correspondait à un poste à 20-30%. Je parle au passé, car nous sommes en train de plancher sur un certain nombre de mesures portant sur l'élargissement des tâches de surveillance que remplit le conseil. La



Jean Studer pourrait quitter le gouvernement en 2013. GUILLAUME PERRET

présidence du conseil va dès lors se rapprocher d'un travail à mi-temps.» Et comme les conseillers d'Etat travaillent déjà à bien plus que 100%... Jean Studer rappelle encore son opposition aux doubles mandats: «C'est pour cette raison que j'avais quitté en 2005 le Conseil des Etats, à Berne, lorsque j'ai été élu au gouvernement neuchâtelois.»

Ces différents paramètres font finalement dire au ministre: «Si je me décide, je remplirais un double mandat durant une année, mais je ne me représenterais sans doute pas aux élections cantonales du printemps 2013.»

Au sujet de la BNS, Jean Studer signale qu'«il ne s'agit pas d'une élection, mais d'une nomination,

dans laquelle entre toute une série de considérations, d'où les pourparlers en cours».

Il appartient au Conseil fédéral de nommer le président du conseil de la BNS et le président de la direction générale. Le choix du gouvernement fédéral doit intervenir avant le 27 avril, date de l'assemblée générale de l'institution.

Des noms circulent

On peut imaginer que Jean Studer tient à mener jusqu'à son terme la réforme de la fiscalité des particuliers, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2013 (après avoir mené celle des entreprises). Mais on sait aussi le ministre fatigué par l'état d'esprit de ceux qui, à ses yeux, font stagner, sinon reculer le canton de Neuchâtel: autant Jean Studer en tâche énormément avec ses méthodes de bulldozer, autant lui-même est un peu usé à force de faire face à ce qu'il considère comme de l'immobilisme ou de la résignation.

Pour les élections de 2013, outre sa collègue de parti Gisèle Ory qui devrait se représenter, deux noms de socialistes pouvant succéder à Jean Studer circulent déjà: ceux des conseillers communaux Laurent Kurth (La Chaux-de-Fonds) et Jean-Nat Karakash (Val-de-Travers). ● PASCAL HOFER